

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Souplet, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Departements limitrophes	Imprimerie-Librairie E LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN GOËLE (S-&-N)	et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr 20	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

20 Mai. — M. Bompard, ambassadeur de France en Russie, est parti de Saint-Petersbourg pour Paris.

— L'amiral de Jonquières quitte Saïgon, à bord du croiseur *Guichen*, pour une destination inconnue.

21 Mai. — M. Chautemps, député, est élu sénateur de la Haute-Savoie; une élection législative a lieu dans l'arrondissement de Péronne. M. Vion, progressiste, est élu.

— M. Rouvier, président du conseil, préside, au Champ de Mars, la fête du 5^e anniversaire de l'Association nationale de préparation au service militaire.

22 Mai. — Le vice-amiral Fournier, inspecteur général des défenses mobiles et des stations de sous-marins, a commencé l'inspection de la défense de Cherbourg.

23 Mai. — Un hanquet est offert à Londres aux personnages français venus sur l'invitation du comité de l'entente cordiale.

— La police madrilène procède à l'arrestation d'une bande d'individus coupables d'avoir extorqué de nombreuses personnes en France et en Allemagne, en prétendant l'existence de trésors cachés.

24 Mai. — A Saïgon, les autorités

françaises ont interdit d'une manière rigoureuse les livraisons de charbon dans les eaux territoriales; sur la requête du consul d'Allemagne, elles ont fait incarcérer à bord du *Redoutable* l'équipage du steamer *Hans-Menzel*, qui s'était mutiné.

— En Russie, les attentats continuent: à Varsovie, une bombe a été lancée contre le maître de la police, qui a été grièvement blessé. Le coupable s'est échappé. A Bakou, le gouverneur, prince Makachidse, a été tué, également par une bombe, jetée dans sa voiture.

25 Mai. — En Mandchourie, les troupes du général Rennenkampf ont eu avec l'ennemi un très vif engagement, dans lequel elles ont éprouvé des pertes importantes.

— Les troubles populaires continuent à Varsovie; quarante blessés ont été, au cours de la journée, portés dans les postes de secours.

— Le pape reçoit le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux.

26 Mai. — Une dépêche arrivée de Cherbourg dit que le yacht « *Giralda* » et deux croiseurs espagnols arriveront le 29 Mai à Cherbourg, pour saluer le gouvernement français.

— En raison de la nouvelle qui se confirme de l'arrivée au large de Shanghai d'une partie de la flotte russe, les

navires japonais mouillés en rade de Che-Fou ont reçu l'ordre de ne pas quitter ce point jusqu'à nouvel ordre.

— A Varsovie, la populace continue à piller les maisons mal fauées.

— Le gouvernement décide d'autoriser les officiers envoyés en mission au mariage du Kronprinz à accepter l'invitation de l'empereur Guillaume II à prolonger leur séjour en Allemagne, pour assister à des manœuvres de corps d'armée.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Mardi dernier, le jeune Savary qui traversait la grande rue a été renversé par un cheval attelé à une voiture légère. Par un hasard extraordinaire, le cheval put être arrêté assez à temps pour que l'enfant qui se trouvait entre les roues du véhicule, fut tiré sain et sauf de cette situation périlleuse, n'ayant eu que quelques égratignures sans importance.

Hier, samedi, le Conseil municipal de Dammartin s'est réuni pour la session de Mai.

L'ordre du jour contenait entre autres choses : le compte administratif de 1904 ; le budget supplémentaire de 1905 et les propositions de la commission des finances ; le budget de 1906 ; l'avis du Conseil sur les comptes et budgets de l'hospice de Dammartin, du bureau de bienfaisance, et de la fabrique ; la préparation d'un tarif pour les inhumations ; l'emploi du legs Dussolié ; une pétition des habitants de la rue de Meaux ; la construction de logements pour les institutrices et d'une salle de réunions.

Nous rendrons compte dans le prochain numéro du résultat des délibérations de l'assemblée municipale.

La Société d'horticulture du canton de Dammartin a tenu dimanche dernier sa séance générale de réorganisation et le renouvellement intégral de son bureau pour la période triennale de 1905-1908.

Cette Société qui avait, on se souvient, appelé à sa tête comme président M. Labour père, était demeurée pendant deux années sans donner signe de vie, par suite de la maladie, puis du décès de son président.

A l'ouverture de la séance M. Michel, vice-président, a prononcé en termes éloquentes l'éloge de M. Labour, qui fut atteint par une cruelle et inexorable maladie avant d'avoir pu réaliser les projets qu'il comptait mettre en œuvre pour assurer le relèvement et la prospérité de la Société cantonale d'horticulture.

M. Mardellat, trésorier a fait ensuite connaître la situation financière de la Société qui compte un encaisse de 1093 fr. 10 cent, plus 49 médailles de divers modules.

M. Michel donne communication d'une lettre par laquelle M. Thonneur renonce à ses fonctions de secrétaire et se retire de la Société.

Il propose ensuite l'admission de 21 membres actifs nouveaux qui sont reçus par acclamation.

Diverses modifications aux statuts sont proposées et admises, notamment pour le prix de la cotisation, qui est abaissé de dix francs à cinq francs.

L'élection pour la formation du bureau donne les résultats suivants pour 28 votants :

Président : M. Ed. Labour, 27 v.
Vice-Président : M. Michel, 26 v.
Secrétaire : M. P. Viollet-le-Duc 26 v.
Vice-Secrétaire : M. Leplat, 26 v.
Trésorier : M. Mardellat, 28 v.
Archiviste : M. E. Lemarié, 28 v.

Une commission de quatre membres dite des expositions est nommée. Elle se compose de

MM. Berthault Vincent.

Pasquier Eugène.

Heurteaux.

Lépine.

La Commission des Revues horticoles compte MM. Barbou Philippe, Ménager, Georges Berthault, Marck, Prosper Lesœur, Garnier Daguin, Hennequin, Legrand-Poulain, Vilcoq, Couturier Gustave.

La question des concours entre sociétaires ayant été mise en délibération, il est décidé que cette année, il y aura, le deuxième dimanche de septembre, un concours de fleurs coupées, de fruits et de légumes.

Au mois de novembre, aura lieu un concours général de fleurs, fruits, légumes et arbres fruitiers.

La prochaine séance est fixée au deuxième dimanche de juin.

La séance est levée à cinq heures.

Ces jours derniers, des inconnus ont eu la singulière idée de tondre presque entièrement le superbe rideau de lierre, qu'à grand'peine on était parvenu à faire prendre et grandir contre le grand pan de muraille de l'Est, sur les promenades du vieux château.

Le fait est d'autant plus regrettable qu'il peut arriver que le soleil de juin et de juillet achève de dessécher les parties qui ont été épargnées par les vandales

LONGPERRIER

Les destructions vont toujours se multipliant dans la région.

Aujourd'hui, ce sont les arbres fruitiers de M. Achille Lebas et Frédéric Thuillier, cultivateur à Longperrier, qui ont été mutilés, au lieu dit « le Bas de Maincourt » par les invisibles malfaiteurs du canton. Ces propriétaires subissent chacun un préjudice de 27 francs.

MESNIL-AMELOT

Dimanche dernier, la commune du Mesnil-Amelot était en fête. Il s'agissait de célébrer la remise du drapeau à la 1931^e Section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, et à cette occasion, on voyait défiler les délégations des Sociétés sœurs venues de la région avec leur drapeau. C'était la 1586^e de Dammartin ; la 4739^e de Saint-Soupplets ; la 4389^e, de Claye-Souilly ; la 1644^e, de Tremblay-les-Gonnesse ; la 1826^e, de Louvres ; la 4736^e, de Roissy ; la 42^e, de Pantin. La 1911^e section, du Thillay, était représentée par son président, M. Chennebenoist et M. Huot, son vice-président.

Dès trois heures et demie, les rues étaient envahies par la foule, et l'on pouvait admirer, la décoration de la place et en particulier de l'estrade, que tous les habitants avaient contribué à embellir de leur mieux.

A quatre heures, les nombreux invités prennent place sur l'estrade, toute enguirlandée de feuillages, de plantes vertes et de trophées de drapeaux. A côté de M. Sans'œuf, président général de la Société des Vétérans qui présidait la cérémonie, étaient, M. Labour, conseiller général ; M. Léonor Dupille, conseiller



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice 22050

CB

12320

SHAS



0 000000 129206

d'arrondissement ; M. Buffault, maire du Mesnil-Amelot ; le commandant Haffner, chef de la 6^e division d'infanterie ; le président, le vice-président de la 1951^e section ; les délégués des sections représentent les diverses notabilités de la région.

Les sapeurs-pompiers du Mesnil-Amelot et la Fanfare de Mitry prêtaient leur concours à cette fête.

M. Brunet, président de la 1951^e Section a ouvert la série des discours par l'allocution suivante :

Monsieur le Président,

Au nom de mes camarades, en mon nom personnel je vous remercie bien sincèrement d'avoir accepté la présidence de cette belle fête et d'être venu remettre son drapeau à la 1951^e Section des Vétérans du Mesnil-Amelot. Je remercie également toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation.

Messieurs, Mes chers Camarades,

C'est avec plaisir que j'ai appris le projet de formation d'une section de Vétérans des armées de terre et de mer dans notre chère commune du Mesnil-Amelot, et avec bonheur que j'ai vu la réalisation de ce projet et la constitution de la 1951^e Section. Par leur adhésion à l'association nationale des Vétérans, mes Chers Concitoyens, ont témoigné d'une façon éclatante que l'idée de Patrie était toujours vivace dans leurs cœurs et qu'en même temps ils voulaient s'unir par les liens d'une fraternelle solidarité.

Nous fêtons aujourd'hui la remise du drapeau à notre Section ; des cérémonies de cette nature remplissent toujours nos âmes d'une patriotique émotion ; la vue du Drapeau, cet admirable symbole de la Patrie, évoque dans nos esprits tant de doux souvenirs : le passé glorieux de notre chère France, les victoires de l'ancienne Monarchie, les heures radieuses de la première République et du premier Empire, les héroïques faits d'armes de nos ancêtres, en un mot toute notre histoire nationale ; le Drapeau nous rappelle que la France fut grande à travers les âges et qu'elle ne saurait déchoir.

Mais le Drapeau des Vétérans, avec sa devise inscrite en lettres d'or : « Oublier... Jamais !... avec sa cravate tricolore, bordée de noir couleur de deuil, et de vert signe d'espérance, nous fournit un enseignement plus grave !... Ce que l'association des Vétérans veut ainsi commémorer, ce qu'elle veut que nous n'oublions jamais : ce sont les désastres de l'année terrible, les heures de tristesse et d'angoisse de l'année 1870-71, les douloureuses épreuves que la Patrie a traversées à cette époque, le traité de Francfort, et enfin la perte de deux provinces chères aux cœurs français ; nous, Messieurs, nous ne devons pas oublier ces heures sombres de notre histoire ; il s'en dégage une salutaire leçon.

Les héroïques soldats qui sont morts pour la défense de la Patrie, les mobiles qui de tous côtés se sont levés pour repousser l'invasisseur et ont fait le sacrifice de leur vie, nous ont donné un sublime exemple de patriotisme, ils nous ont montré le chemin du devoir pour le cas où la Patrie serait à nouveau menacée. Mais nous devons aussi tirer de notre défunte un autre enseignement : C'est que la France doit toujours être prête à repousser les agressions d'où qu'elles puissent venir. Si nous avons été vaincus en 1870 malgré l'admirable vaillance de nos soldats, malgré des prodiges d'héroïsme, c'est qu'alors que l'Allemagne s'était préparée depuis longtemps à la guerre, nous nous étions endormis dans les douceurs de la paix. Aujourd'hui, comme avant la guerre de 1870, on parle beaucoup de désarmement, de fraternité universelle ; il ne faut pas s'abandonner à ces dangereuses utopies, la réalité est toute autre ! Des faits récents l'ont prouvé : l'empereur de Russie, l'instigateur de la conférence de La Haye, n'a-t-il pas été obligé de repousser l'agression du Japon.

J'adresse en passant, et je suis certain que vous êtes de cœur avec moi, un salut ému aux braves qui sont tombés et tombent tous les jours là-bas dans les plaines de la Mandchourie pour la Patrie et pour le Tzar et je fais des vœux pour le triomphe définitif des armes russes et de la nation amie et alliée.

Plus récemment encore, n'a-t-on pas voulu, profitant de ce que notre alliée était momentanément affaiblie, essayer de nous chercher querelle. Si nous nous laissions prendre aux idées maladroites de fraternité universelle, nous risquerions

fort de revoir les heures néfastes de l'année 1870-71. Je ne crains pas que dans ce pays, qui a vu de si près les horreurs de l'invasion, qui a souffert pendant si longtemps de la présence des armées allemandes, les théories internationalistes soient favorablement écoutées ; la cérémonie d'aujourd'hui prouve au contraire qu'on se souvient toujours, qu'on n'oubliera jamais !

Et alors, Messieurs, si nous n'oublions pas, si tous unis dans un amour ardent de la Patrie, nous nous préparons constamment à la défendre, nous pourrions envisager l'avenir sans crainte et avoir foi dans la justice immanente des choses selon la belle expression du grand patriote Gambetta.

Messieurs, l'association des Vétérans poursuit un autre but aussi noble et aussi élevé ; assurer à ses membres, par le versement d'une faible cotisation, une modeste retraite pour le jour où l'âge et les infirmités les empêchent de travailler pour subvenir à leurs besoins.

La République, qui a déjà donné tant de preuves de sa sollicitude pour les classes laborieuses, n'a pu encore assurer à ceux qui par leur travail ont contribué à la richesse et à la prospérité publiques un morceau de pain pour leurs vieux jours ; en attendant qu'elle fasse quelque chose, les travailleurs n'ont qu'un moyen de garantir la tranquillité de leur vieillesse, c'est de recourir à la mutualité, c'est à ce besoin que répond l'association des Vétérans. Je désire vivement qu'elle tienne ses promesses et que ses adhérents puissent trouver, lorsque l'heure sera venue, dans la caisse de la Société, les modestes retraites qu'ils peuvent espérer.

Avant de terminer, permettez moi Messieurs, d'exprimer le souhait que le souvenir de cette belle journée, consacré à la Patrie et à la Mutualité, reste constamment gravée dans nos cœurs. C'est en nous inspirant de ces grandes idées et des sentiments d'union, de concorde et de solidarité qui doivent exister entre les citoyens d'une même patrie, que nous travaillerons à la grandeur de la France et de la République, et que nous réaliserons l'admirable devise républicaine : La Fraternité !

M. Sansbœuf en remettant le drapeau à la nouvelle Section, a retracé en des paroles empreintes du patriotisme le plus éprouvé, les avantages

et le but de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer. M. Labour, répondant à M. Sansbœuf, en des termes non moins élevés, a terminé par une intéressante poésie dédiée au soldat.

Les Sections ont ensuite défilé drapeau en tête, escortées d'une foule considérable et se sont rendues ensuite chez M. Brunet, président de la Section du Mesnil, qui a offert un copieux vin d'honneur, en faisant couler à flots un excellent champagne.

Là, le président général de l'Association a porté la santé de la grande famille des Vétérans des armées de terre et de mer.

A six heures un banquet admirablement servi par les soins de la maison Gibert, réunissait 120 invités, qui ont fait preuve de la plus cordiale entente et la plus grande satisfaction de se voir réunis en aussi grand nombre.

Au dessert, au moment où le champagne pétillait de nouveau dans les coupes, M. Brunet a adressé au vénérable président ses vifs remerciements et celui-ci, à son tour, a porté la santé de tous les invités ; puis, M. Labour, conseiller général et après lui M. Buffault, maire du Mesnil-Amelot, ont adressé leurs félicitations à M. Sansbœuf, qui préside avec tant de tact et de distinction les 280.000 Vétérans que compte actuellement le sol national. M. Sansbœuf a terminé en adressant ses remerciements à la section du Mesnil et ses meilleurs vœux pour sa prospérité.

La fête s'est terminée par un bal plein d'entrain et de gaieté, où la jeunesse de la commune et des environs s'est divertie jusqu'à une heure très matinale.

En résumé, la fête de dimanche

sera pour les habitants du Mesnil-Amelot, une journée mémorable, dont elle gardera pendant longtemps le meilleur souvenir.

Les maraudeurs sont passés au Mesnil-Amelot.

Deux lapins, estimés 5 francs; trois lapins, estimés 6 fr.; et huit autres rongeurs, estimés 20 fr., ont été volés au préjudice de MM. Lamouroux, menuisier, Billon Célestin et Armand Jacquinet, manouvriers.

Les gendarmes sont sur une piste.

CLAYE

La Société protectrice des animaux qui a son siège à Paris, décerne, chaque année, des médailles, des primes en argent et autres récompenses aux gens de service qui donnent des soins intelligents aux animaux.

Cette Société qui rend ainsi de si utiles services, au point de vue moral, aux cochers et charretiers — étend son action bienfaisante et moralisatrice jusque dans nos petites et modestes campagnes, où elle entretient une émulation de bon aloi entre les serviteurs de l'agriculture, en les excitant à se montrer meilleurs et moins brutaux envers les pauvres bêtes confiées à leurs soins, à se montrer plus humains, en quelque sorte, envers ces êtres qui sentent, souffrent comme nous, et demandent, par leur passivité même, à être traités avec douceur, avec mansuétude, et non avec brutalité; et souvent avec cruauté, ce qui arrive encore fréquemment, malheureusement.

D'après les renseignements recueillis par MM. Couillard et Morel, tous deux membres de la Société protectrice des animaux, demeurant à Claye,

et sur leur proposition, la Société vient d'allouer à M. Fausset Louis, dit Romain, charretier chez M. Baillaie, cultivateur et maire de Messy, depuis plus de 44 ans, une prime, montant du legs Chrétiennot, de cent francs, en raison des bons traitements qu'il a toujours prodigués aux chevaux confiés à ses soins.

Elle a également décerné une médaille de bronze avec diplôme, à M. Quintin Albert, cocher chez M. Cholet, entrepreneur de transports à Claye.

En récompensant ces humbles serviteurs, les humbles, dont la bonté est chose toute naturelle, la Société protectrice des animaux montre qu'elle s'intéresse à tous les services, même à ceux de la moindre condition, à ces braves ouvriers, amis des bêtes qu'ils conduisent tous les jours et pour lesquelles ils savent se montrer bons et pitoyables en toute occasion.

(Indépendant)

PLESSIS-L'ÉVÊQUE

On signale la disparition du charretier Auguste Marin, âgé de 54 ans. Parti le 4 mai, sur une observation de sa femme. Marin passa à Iverny et dit à Mme Fréval, aubergiste, qu'il allait se noyer. On a perdu sa trace depuis cet instant.

1 m. 71, barbe et cheveux noirs grisonnants, une cicatrice provenant d'un anthrax au côté droit du cou, derrière l'oreille. Vêtu d'un gilet noir, d'un pantalon de velours marron, raccommodé; coiffé d'une casquette à rabats; chaussé de brodequins neufs.



Les chaînes de bicyclettes

Voici un moyen simple pour conserver les chaînes de bicyclettes et que nous recommandons aux nombreux cyclistes.

Mettre baigner durant toute une nuit dans un bain de pétrole et d'essence, nettoyer ensuite convenablement avec un chiffon sec, et elle sera alors débarrassée de toute poussière ou cambouis.

Pour la conserver pendant très longtemps il est bon, après l'avoir nettoyée comme ci-dessus, de la faire tremper pendant dix minutes environ dans un bain de suif: ne jamais huiler, car l'huile et la poussière forment cambouis.

VARIÉTÉS

Les Saints de glace

Enfin! nous voilà loin des " Saints de glace " qui, cette année, comme les précédentes, ont fait parler d'eux par leurs méfaits.

Quoique moins connus que les Saints de pluie, Saint-Médard et Saint-Barnabé, les Saints de glace n'en ont pas moins leur place marquée dans le calendrier des intempéries.

Ces Saints sont saint-Mamers, saint-Pancrace et saint-Servais, qui se fêtent les 11, 12 et 13 mai.

Ils sont accusés d'amener à ces dates un refroidissement très notable de la température et de provoquer fort souvent des gelées tardives, capables de détruire en une nuit les précoces fleurs des arbres fruitiers.

Saint Mamers, saint Pancrace
Et saint Servais

Sans froid ces saints de glace
Ne vont jamais.

Bien des savants se sont préoccupés de la question des saints de glace et l'Académie elle-même en fut jadis saisie. Aux environs de ces dates fatidiques, la grande quantité de glace

qui fond au pôle cause fatalement un refroidissement de la température.

Le roi Frédéric-Guillaume de Prusse en fit, raconte-t-on, en l'année 1810, une cruelle expérience: s'étant moqué des objurgations de son jardinier, il eut toute sa collection d'orangers perdue.

BIBLIOGRAPHIE

Au moment où l'histoire anecdotique est le plus en vogue, voici des reconstitutions du passé conçues selon une forme tout-à-fait nouvelle et bien originale. Les *Lettres de ma Turne*, de notre confrère D. Caldine, nous racontent une partie de l'histoire anecdotique d'une des moins connues et pourtant des plus glorieuses régions de la France. Malicieusement comiques ou tendrement amoureuses ou puissamment tragiques, voire même patriotiques, les *Lettres de ma Turne* sont tout cela. Connus déjà par cinq ou six volumes, l'auteur a ordonné ses compositions de façon à ménager constamment l'intérêt, et a écrit son nouvel ouvrage dans un style mordant, incisif quelquefois, mais toujours pittoresque et poétique.

Les *Lettres de ma Turne*, par Caldine, paraissent à l'Édition, 4, rue Greffulhe, sous une couverture illustrée de Jobbé-Duval. — Prix: 3 fr. 50.



Le président — Comment avez-vous pu vous conduire de la sorte, vous, un brave ouvrier, dont les antécédents sont excellents?

Le prévenu — Mon Dieu! monsieur le président, vous savez ce que c'est que de boire un coup de trop?

Le président — Je ne le avais pas, mais vous me l'apprenez.

Études de M^e FAUVEL, Notaire
et de
M^e CAGNET, Huissier à Dammartin

AVIS

La vente mobilière annoncée comme devant être faite à Nantouillet, à la propriété de Madame Téphaïne, le dimanche 4 juin 1905, n'aura pas lieu.

A LOUER de préférence à un
Jardinier

A NANTOUILLET

MAISON composée d'une anti-chambre, Cuisine, Salle à manger, belle Salle donnant sur un très beau jardin en plein rapport; 3 Chambres au premier étage; Greniers au-dessus.

Le tout fraîchement mis à neuf.

Location annuelle : 300 fr.

PORTRAITS 

 **ARTISTIQUES**

PEINTURE A L'HUILE SUR TOILE

Ressemblance Garantie

Dimensions :	Prix :
30 — 25	20 fr. »
38 — 30	30 »
44 — 36	40 »
49 — 41	50 »
58 — 49	65 »
64 — 53	75 »
57 — 65	90 »
68 — 84	100 »

GRAND CHOIX

DE

Cartes Postales

de Fantaisie

EN NOIR ET EN COULEUR

Depuis 50 cent. la Douzaine

Le Dictionnaire Encyclopédique

ARMAND COLLIN

en cours de publication

Sera complet en dix fascicules au prix de chacun. O fr. 95

Il comprendra 1.000 pages, 200.000 lignes, 80.000 mots, 4 500 gravures, 300 cartes et planches en couleur.

En vente à la Librairie E. Lemarié

Houilles etc. — Pour Foyers

A. OFFROY

DAMMARTIN

CYCLES PEUGEOT

ou

MOTOCYCLETTES PEUGEOT

Absolument Garantis
de bon fonctionnement et de solidité

BICYCLETTES

Achille « OFFROY »

Construites avec Pièces PEUGEOT

- 150 Fr. -

AUTOS PEUGEOT

COQUES & CHARBONS en Gros — pour Foyers Domestiques et Industriels

MACHINES A COUDRE PEUGEOT

ARMES NOUVELLES DARNE

Canon Fixe

Garanties 15 ans, à raison de 2.500 coups par saison de chasse avec l'emploi des poudres pyroxyliées

MODÈLE 1891, depuis. 190 Francs.
MODÈLE 1894, depuis. 325 Francs.
MODÈLE 1898, depuis. 700 Francs.

CANON PLUME SUR DEMANDE

En plus. 28 Fr.

CLOUS A FERRER NOUVELLE FABRICATION

LIMES ET AGIERS

etc., etc.

Directeur-Gérant **E. LEMARIÉ**

Dammartin — Imp. E. LEMARIE